

Cérémonie de citoyenneté du 25 mai 2018

Bienvenue à toutes et à tous en Mairie, la maison commune à tous les citoyens.

Ce soir, le mot « citoyenneté » doit résonner encore une fois avec force dans ce temple de la République qu'est la Mairie.

En effet, 2018 a été de nouveau marquée par les tragédies des attentats terroristes :

En mai, à Paris, une attaque au couteau est revendiquée par le groupe « Etat Islamique » ; un passant est tué et quatre autres sont blessés ou attaqués. Cela moins de deux mois après les attentats à Trèbes et Carcassonne qui ont fait quatre morts dont le lieutenant-colonel Arnaud Beltrame, ce héros qui a donné sa vie pour sauver celles des autres. Son geste sacrificiel illustre d'un jour cruel les mots d'Albert Camus dans "La Peste" : *« Ce qu'on apprend au milieu des fléaux, (c'est) qu'il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser. »*

Ainsi, depuis les attentats de Toulouse et Montauban perpétrés en 2012, nous avons vécu dans nos chairs 19 actes terroristes islamistes sur le sol de notre Nation.

Après les fleurs déposées et les cérémonies de deuils que l'on retrouve après chaque attentat, la seule question qui vaille, c'est : comment lutter contre cela ?

Si la réponse à court terme est difficilement formulable, il nous appartient de bâtir collectivement une stratégie de longue échéance, celle de l'éducation citoyenne.

Le citoyen doit accorder de l'importance au temps long de l'Histoire cher à Fernand Braudel, à l'intelligence, au projet, au lien, bref tout ce qui fait sens pour construire notre action et revivifier notre démocratie.

Aujourd'hui, face aux défis de notre société, c'est à vous de tracer votre chemin de citoyen.

Avec quelques repères, je vous propose de cheminer ensemble.

Apaiser, rassembler, construire : voici la feuille de route qui s'impose à chaque citoyen, c'est-à-dire à chacun d'entre nous, pour rebâtir les fondations de notre communauté nationale.

Apaiser : chaque génération, et donc la vôtre désormais, doit être en capacité collective d'apaiser les tensions qui fracturent notre société.

Rassembler : chaque génération doit trouver le moteur pour rassembler ses concitoyens autour des valeurs universelles d'humanisme et de respect des libertés fondamentales afin de revivifier notre cohésion nationale.

Construire : chaque génération doit construire à nouveau le pacte républicain, ce lien qui unit chaque citoyen à ses représentants élus, autour des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Aussi, pour présenter vos nouveaux droits et devoirs de citoyen quel plus beau symbole que de commenter notre devise de la République française : « liberté, égalité, fraternité ».

Liberté : liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté de culte, liberté d'entreprendre, liberté de se syndiquer.

Egalité : égalité devant la loi, égalité devant le suffrage, égalité des sexes, égalité des chances.

Fraternité : fraternité avec la solidarité comme principe fondateur du vivre ensemble ; fraternité avec la généralisation de la sécurité sociale à l'ensemble des citoyens depuis 1946.

La citoyenneté se définit d'abord d'un point de vue juridique par la possession de la nationalité française et de ses droits civils et politiques. Mais la citoyenneté se définit aussi aujourd'hui comme une participation à la vie de la Cité.

En rentrant dans la citoyenneté, vous avez un rôle essentiel à jouer, qui prend tout son sens avec l'exercice du droit de vote. C'est à ce moment que le citoyen apporte sa contribution majeure à la société.

En votant, vous faites valoir votre point de vue.

En votant, vous changez ou confirmez les gouvernants, ou encore, dans le cadre du référendum, vous décidez des grandes orientations de la politique de la Nation.

En outre, en vous faisant élire, vous êtes un acteur de la vie publique.

Mais, en dehors des élections, votre statut de citoyen vous permet également, de façon quotidienne, de jouer un rôle important dans la société. Par exemple, vous pouvez adhérer à une association et contribuer ainsi à faire évoluer la société dans laquelle vous vivez, à venir en aide aux autres et accomplir ainsi votre devoir de fraternité.

Par ailleurs, votre attitude individuelle de citoyen est aussi primordiale : les comportements de civisme (politesse, respect des autres, respect des biens, ...) sont pour beaucoup dans le caractère apaisé de notre société et illustre votre volonté de pratiquer la notion de « bien vivre ensemble ».

Le livret du Citoyen qui va vous être remis ce soir avec votre carte d'électeur évoque les principes fondamentaux de notre République et définit les mots-clés de nos droits et devoirs de citoyen.

Aux droits évoqués plus hauts correspondent en effet des devoirs qui sont les mêmes pour tous. Le premier d'entre eux est de respecter la loi.

Le citoyen doit aussi payer ses impôts pour financer les services publics auxquels il a droit.

Le citoyen est tenu de participer à la défense de la nation. Pour vous sensibiliser à ce devoir, chacun, chacune d'entre vous participe à la Journée Défense et Citoyenneté.

De même, chaque citoyen doit se tenir prêt à assumer les fonctions de juré dans le cadre d'un procès.

Être citoyen à part entière, c'est accomplir tous ces devoirs.

Être citoyen, c'est donc pouvoir profiter de droits garantis par les devoirs des autres et réciproquement. C'est le respect des uns et des autres qui fonde la citoyenneté dont est privée toute personne qui ne l'accepte pas.

Aujourd'hui, afin de vivre pleinement notre citoyenneté, nous devons mettre en pratique collectivement les grands principes de notre démocratie :

D'abord, se dévouer au bien commun, voici le devoir premier, impérieux et immédiat de chaque citoyen, de chacun d'entre nous.

Ensuite, valoriser l'esprit public. L'esprit public, c'est la subordination volontaire de chacun à l'intérêt général et cette subordination est une des conditions essentielles de la réussite de l'action conduite par les élus de la République.

Enfin, défendre l'autorité de l'Etat, car sans cette autorité notamment pour protéger les plus vulnérables, il n'y a plus de République.

Mettre en œuvre ces grands principes, c'est faire fonctionner notre pacte républicain.

Ainsi, dans notre pratique au quotidien de la citoyenneté, les grands principes de notre République rejoignent l'idée que l'on se fait de la démocratie : on ne peut progresser que par la volonté des citoyens eux-mêmes, manifestée par le suffrage universel. Or, il n'y a pas de volonté sans confiance et pas de confiance sans une relation vraie, étroite, partagée entre les citoyens et leurs élus. Faute d'une telle relation, la vie démocratique se délite, abandonnant le terrain à l'abstention, c'est-à-dire à l'indifférence.

« *Les Nations meurent des maladies de la volonté* » nous enseignait le Maréchal Lyautey.

Alors que faire ?

Pour refonder aujourd'hui notre pacte républicain, à l'exemple de Jean Moulin, le fondateur du Conseil National de la Résistance, réuni pour la première fois le 27 mai 1943, rassemblons des femmes et des hommes d'horizons différents sur le socle des valeurs républicaines, socle sur lequel nous ne pouvons pas transiger.

Albert Camus martelait : « *Peu de gens comprennent qu'il y a un refus qui n'a rien de commun avec le renoncement* ».

Alors, pour défendre notre cohésion nationale face à l'idéologie de tous les intégrismes, citoyens, résistez !

Pour défendre l'identité française face à la montée des communautarismes, citoyens, résistez !

Pour défendre la laïcité confrontée au refus même de son principe, citoyens, résistez !

De la place de la religion dans notre société au rôle de l'école, du rapport à l'autorité et à la liberté d'expression, tous ces sujets nous ramènent aux thèmes fondamentaux de la République.

Sénèque nous indiquait qu' « *il n'y a pas de vents favorables pour celui qui ne sait où il va.* »

C'est pourquoi notre siècle nous invite avec une ardente nécessité à trouver les réponses aux grandes interrogations de notre société :

Comment la France républicaine, universaliste et laïque aborde t'elle un siècle tranché par le choc entre le religieux et le profane ?

Comment faire pour que la France gère aujourd'hui la relation entre la République et l'Islam, comme nos aînés l'ont fait avec la religion catholique avec la loi concernant la séparation des Eglises et de l'État du 9 décembre 1905 ?

Sur cet aspect, nous sommes à la croisée des chemins, nous sommes dans la situation de 1789 : à nous, à vous désormais, de tracer la voie.

La pire violence à un citoyen est de lui faire ressentir qu'il est inutile à la société.

Aussi, mes chers nouveaux concitoyens, c'est un appel que vous lancent les élus de la République :

Jeunes citoyens, vous êtes le futur de la France ! Ne soyez pas spectateurs, soyez acteurs de votre destin. Mettez votre énergie au service de l'intérêt général. La bataille que l'on regrette le plus d'avoir perdue est celle que l'on n'a pas livré ! Alors, participez au combat citoyen : ce combat est le vôtre.

La République a besoin de vos idées.

Notre Nation a besoin de vos talents.

Notre société a besoin de votre dévouement.

Nous avons besoin de vous !

Ce soir, avec cette cérémonie officielle, en mairie, sous le regard bienveillant de Marianne, notre symbole de la République, nous sommes fiers et heureux de vous accueillir dans la citoyenneté.

En conclusion, je citerai Jean Cocteau : « *La sagesse, c'est d'être fou lorsque les circonstances en valent la peine* » ... alors soyez fous !

Vive la France ! Vive la République !

Pertuis, le 25 mai 2018
Stéphane Sauvageon
Conseiller Régional
Adjoint au Maire de Pertuis